



INVITATION À LA PRESSE

## LA ZOAST ARDENNES A DÉJÀ 15 ANS !

A cette occasion, l'ASMUP 08, le CHU UCL Namur et la Mairie de Givet vous convient à la **présentation du bilan de cette coopération transfrontalière en santé** :

**LE JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 À 10 HEURES**

Au Centre Culturel Pierre Tassin (salle polyvalente)  
22-24 Rue Méhul - 08600 Givet (France)

La Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers des Ardennes (ZOAST Ardennes) constitue un cadre stratégique visant à **faciliter l'accès aux soins pour les patients français et belge de la zone frontalière franco-belge dans les établissements de soins repris dans la convention ZOAST Ardennes**, en éliminant les obstacles administratifs et financiers.

### Ce dispositif :

- permet la mutualisation de l'offre entre les établissements de santé des deux côtés de la frontière ;
- encourage l'échange de bonnes pratiques et facilite la mobilité des patients.
- répond de manière pertinente aux besoins du territoire frontalier, caractérisé par une faible démographie médicale et l'absence de structures hospitalières sur la Pointe Nord des Ardennes.
- évite de longs déplacements aux patients et à leur entourage puisqu'ils ont accès à des **soins de qualité près de leur lieu de vie**, simplement en traversant la frontière.

**Il contribue significativement à empêcher les patients de renoncer à des soins nécessaires.**

La ZOAST Ardennes permet à environ **10.000 patients chaque année de disposer de soins de qualité. Après 15 années d'existence et de développement**, les principaux acteurs de cette ZOAST, qui ont soutenu et dynamisé le projet depuis sa mise en œuvre, convient les patients de Givet et la presse à la présentation de son bilan. L'objectif de cette conférence de presse vise à mettre en lumière les **résultats concrets et les perspectives de cette coopération transfrontalière** qui a démontré son efficacité, soulignant ainsi l'importance et la nécessité de l'intégration européenne.

### AU PROGRAMME

- Intervention de la Mairie de Givet
- Intervention de l'ASMUP 08
- Intervention du CHU UCL Namur
- Intervention de la Maison de santé pluridisciplinaire de Givet



## Historique de la ZOAST

En 2001, lors de la fermeture de la Maternité de Revin, le Maire de Givet a obtenu l'accord de la CNAM et des autorités sanitaires françaises d'autoriser les parturientes du Canton de Givet de pouvoir accoucher à l'hôpital de Dinant avec l'accord des organismes d'assurance maladie belge ainsi que l'accès des patients français au service des urgences de Dinant.

Cet accord de coopération entre les deux versants frontaliers s'est ensuite étendu, après la signature de l'accord-cadre de coopération sanitaire le 1<sup>er</sup> juin 2005, entre les gouvernements belge et français pour doter l'espace frontalier d'une base légale en matière de coopération sanitaire, créant ainsi le premier territoire de santé transfrontalier franco-belge – la "ZOAST Ardennes" – le 1<sup>er</sup> février 2008.

PLUS D'INFOS : <https://coprosepap.eu/>

**Afin de vous accueillir au mieux, merci de confirmer votre présence pour le lundi 27 novembre.**

Henri Lewalle  
Coordinateur du dispositif ZOAST  
Ardennes

lewalle.henri@gmail.com  
+32 (0)474/01 79 64  
+33 (0)7 49 24 64 21

Julie Champagne  
Chargée de communication  
CHU UCL Namur

Julie.champagne@chuuclnamur.uclouvain.be  
+32 498 64 43 96

Benjamin Vallée  
Directeur  
CHU UCL Namur

Benjamin.vallee@chuuclnamur.uclouvain.be  
+32 (0)473 97 67 32